MINISTERE DE LA CULTURE

****

DIRECTION NATIONALE DU PATRIMOINE CULTUREL

****

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

RAPPORT

ETAT ACTUEL DE CONSERVATION DU BIEN TOMBOUCTOU

Février 2014

Les problèmes de conservation actuels

Tombouctou revient de très après son occupation pendant plus d'un an par des groupes fondamentalistes qui ont commis les plus graves atteintes aux biens culturels de la ville, de mémoire d'homme. Cette cité médiévale a souffert le « Martyr culturel » en assistant impuissante la destruction des quatorze mausolées sur les seize inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1988.

Les problèmes actuels de conservation sont entiers malgré la forte mobilisation des autorités nationales et de la communauté internationale qui, dans un élan de solidarité exceptionnel, sont en train d'apporter les solutions idoines et durables pour rétablir ce que la cité ancienne de Tombouctou a de merveilleux, les ressources irremplaçables de son patrimoine unique et exceptionnel.

Le retour progressif appréciable des communautés déplacées à cause du conflit et de l'occupation de la ville de mars 2012 à février 2013, est un gage de rétablissement et de reconstutition du patrimoine bâti de Tombouctou dont les trois mosquées (Djingrayber, Sidi Yahia et Sankoré) et seize mausolées figurent sur la prestigieuse Liste du patrimoine de l'humanité.

L'Etat malien reste attentif aux problèmes de conservation et de mise en valeur du site et c'est pour cette raison que la protection du patrimoine culturel figure en bonne et due dans le document du Plan pour la Relance de l'Economie Durable (PRED) adopté à Bruxelles le 15 mai 2013

1. LES ACTIONS DE PROTECTION ET DE CONSERVATION MENEES AU COURS DE L'ANNEE 2013

Grâce à l'assistance du Fonds du patrimoine mondial et suite à l'organisation à l'UNESCO de la Journée de solidarité le 18 février 2013, le Mali a suivi les recommandations issues de la réunion internationale d'experts organisée en cette occasion. Dans ce cadre le Ministre de la culture du Mali a créé par Décision N° 000080 du 31 mai 2013 un Comité national pour la réhabilitation du patrimoine culturel des régions du nord du Mali. Une autre Décision N° 000138 du 6 août 2013 crée au sein de la Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC) une Cellule Technique d'Appui à la mise en œuvre du Plan d'Action. Ces deux entités viennent en appui de la Direction Nationale du Patrimoine Culturel et de la Mission culturelle de Tombouctou dont le fonctionnement a été rétabli en septembre 2013.

Ceci a permis de réaliser :

- une mission d'experts nationaux et internationaux pour l'évaluation du bien Tombouctou (mai-juin 2013) organisée avec l'appui de la MINUSMA. Les résultats de cette mission ont été présentés à la 37^{e} session du Comité à Phnom Penh, Cambodge;
- le rassemblement et l'organisation de la documentation existante ;
- trois missions techniques : mission de relevés architecturaux et estimation des coûts de réhabilitation/reconstruction du patrimoine bâti en août 2013 par le Bureau d'architecture ALDI, mission d'étude architecturale de l'état de dégradation et du coût de réhabilitation des bibliothèques des manuscrits en novembre 2013.
- des ateliers d'échanges dont un sur la maçonnerie traditionnelle ayant regroupé les corporations des maçons de Djenné, Tombouctou, Mopti et pays dogon, tenu au Centre d'Architecture de Terre de Mopti, organisé, du 25 novembre au 4 décembre 2013, par la

Direction Nationale du Patrimoine Culturel (Ministère de la Culture) le Bureau de l'UNESCO au Mali et AGAN KHAN TRUST FOR CULTURE (AKTC) ;

- des réunions de parties prenantes avec les Imams des mosquées et les familles responsables de la gestion des mausolées (descendants des saints de Tombouctou), les chefs maçons…

Ces travaux ont permis d'élaborer:

- un rapport technique des relevés architecturaux et d'estimation des coûts de reconstruction/réhabilitation des mausolées, du Monument El-Farouk et de la Place de l'Indépendance de Tombouctou
- un document de projet général pour la « reconstruction » du patrimoine culturel du Mali dans lequel, le bien Tombouctou est largement considéré ;
- le document de la stratégie de reconstruction des Biens du Patrimoine Mondial du nord du Mali : Tombouctou, Tombeau des Askia et autres biens affectés ;
- une planification sommaire du déroulement des travaux de reconstruction et de réhabilitation du patrimoine endommagé de la ville et la poursuite des études notamment celle relative à la revitalisation du tissu urbain ancien.

Le Ministère de la culture a auparavant nommé, en juillet 2013, par Arrêté ministériel un nouveau chef de la Mission Culturelle qui est le gestionnaire actuel du site. Il a pris fonction en août 2013 et l'une des toutes premières tâches fut la réouverture des locaux de l'institution ; pour cela le Bureau de l'UNESCO a apporté un appui institutionnel immédiat en équipant les locaux de mobiliers, d'un groupe électrogène et en y installant une connexion Internet de haut débit. A la même période, sur financement du Bureau UNESCO, les travaux d'entretien traditionnel de la mosquée reprirent avec le crépissage du minaret de la grande mosquée Djingareyber qui a connu une forte participation communautaire.

Suite à l'attentat suicide du 28 septembre 2013 qui visait le camp militaire Albakaye Kounta non loin de la mosquée de Djingareyber, d'importants dégâts collatéraux ont relevés sur certains monuments dont les trois mosquées classées de la ville. Le bureau UNESCO a apporté un financement pour réparer les parties endommagées de ces biens sur la base d'un devis fourni par les maçons locaux de Tombouctou.

Tombouctou, à l'instar des trois autres biens du Mali inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, est retenu sur la Liste « Watch 2014 » du World Monument Fund, sur la demande de l'Etat partie.

Réussites significatives et difficultés rencontrées

En plus des réalisations effectives sur le terrain, il est à noter l'esprit d'actions synergiques entre l'ensemble des parties prenantes (Etat malien, UNESCO, MINUSMA, communautés locales et acteurs du développement), la bonne mobilisation internationale (technique, financière, documentation), ainsi que la bonne collaboration établie avec les détenteurs et gestionnaires traditionnels des biens. Les conditions du succès de l'opération de « reconstruction » sont apparemment réunies. Celles concernant la sécurité ont retardé le travail sur le terrain et resteront primordiales, de même que la mise à disposition effective des fonds promis.

L'état de l'intégrité et de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien

1.1. Intégrité/authenticité du Bien

Il est difficile d'apprécier voire de parler d'intégrité et d'authenticité pour un site dont les éléments ont été détruits à moins 75%.

Il faut juste rappeler que le Bien Tombouctou a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2012 lors de la 36ème session du Comité du patrimoine mondial

1.2. Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien

La Valeur Universelle Exceptionnelle du site a été simplement remise en cause. Les critères qui ont sous-tendu l'inscription du site, l'intégrité/authenticité et l'absence de la structure de gestion (Mission culturelle) du site de décembre 2011 à février 2013 ont annihilé la VUE. Les actions entreprises et la stratégie proposée de reconstruction dans le document élaboré par le Mali et l'UNESCO permettront sûrement d'apporter les mesures correctives pour ramener la Valeur Universelle Exceptionnelle de ce site emblématique de la région subsaharienne.

1.3. Les mesures à prendre pouvant contribuer à la conservation durable du Bien

Il s'agit de poursuivre la mobilisation au plan international de faire du projet de reconstruction et de réhabilitation de Tombouctou, ce qui peut ressembler au projet d'envergure exceptionnellement mené par l'UNESCO dans les 1970 sur le Temple d'Abou Simbel.

La cérémonie de lancement officiel des travaux de reconstruction/réhabilitation du patrimoine culturel endommagé des régions du nord du Mali a eu lieu le 14 mars 2014 à Tombouctou. Elle a été présidée par le Ministre de la culture M. Bruno Maïga représentant Monsieur le Premier ministre, en présence de partenaires techniques et financiers (UNESCO, Union européenne, coopération suisse, Afrique du Sud, France…) et des notabilités et responsables administratifs et politiques de la ville de Tombouctou, augure d'apporter une réponse adéquate au grand défi de «redonner à Tombouctou son lustre d'antan».